



## Problème contrat contractuel, emploi public

Par **ryanenzo\_old**, le **21/09/2009** à **19:45**

Bonjour,rrrnJe suis salarié du publique en tant que contractuel, est il possible en cas de conflit de saisir un autre tribunal que le tribunal administratif, par exemple le tribunal européen.  
rrnrnmerci pour vos réponses.